

Image not found or type unknown



Couple marié vivant séparément

Par **lou**, le **19/01/2009** à **13:29**

Bonjour,
Mon mari, nos deux enfants et moi-même vivons dans le sud dans une maison (mon mari en est le propriétaire). Nous avons décidé que je retourne vivre, avec nos enfants, en Franche-Comté, à 700kms dans notre ancienne maison qui appartient en indivision à mon mari et à mon beau-père.
Nous ne voulons pas divorcer mais nous ne savons pas comment cela marche avec les impôts puisque nous n'aurons pas le même domicile? comment et que doit-on signaler? Et à qui????? Merci d'avance pour vos réponses. Lou.